



Impasse du Château d'eau - BP 12
33230 Saint-Médard-de-Guizières
Tél. 05 57 69 62 79 - Fax 05 57 69 64 00

Demande de branchement

Eau Potable et/ou Assainissement Collectif

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable et/ou d'assainissement collectif. Afin de nous permettre d'étudier au mieux votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement, puis de nous le retourner (en y joignant les documents demandés s'il s'agit d'un devis, voir page 4).

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons :

- soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique
- soit une simple estimation financière, s'il s'agit pour vous de compléter votre dossier de financement.

Votre branchement sera réalisé après :

- l'obtention des différentes autorisations administratives (entre autre **l'avis favorable du Service Public d'Assainissement Non Collectif**)
- l'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

La Direction

NATURE DE VOTRE DEMANDE

- Je souhaite un devis (j'ai un projet de construction)
 Je souhaite une simple estimation (pour compléter mon dossier de financement)

Nature des travaux :

- branchement neuf d'eau potable
 branchement neuf d'assainissement collectif *
 déplacement d'un branchement d'eau potable
 déplacement d'un tabouret de raccordement à l'assainissement collectif *

***Attention : la demande de travaux liée à l'assainissement collectif est valable UNIQUEMENT pour les communes de Camps sur l'Isle, Gours, Porchères, St Antoine sur l'Isle, Puynormand, Petit Palais et Cornemps et St Médard de Guizières.**

Pour les autres communes, penser à faire également une demande auprès des services suivants :

- Abzac : contacter la SAUR au 05 81 31 85 02 ou www.saurlient.fr
- Saint Christophe de Double : contacter la commune au 05 57 69 51 11
- Saint Seurin sur l'Isle : contacter AGUR au 05 57 51 47 16

Date de la demande

Signature

Partie réservée à la Régie

Rendez-vous :

Référence abonné :

A- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

✓ Adresse du demandeur :

Madame, Mademoiselle, Monsieur, (*rayez les mentions inutiles*)

Nom / Raison sociale :

Prénom :

N° de rue / rue :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Courriel :

✓ Vous êtes :

Propriétaire

Lotisseur / aménageur

Collectivité

✓ Adresse du branchement à réaliser :

Rue / Lieu dit :

Commune :

N° de la parcelle / section de la parcelle :

✓ Adresse à laquelle envoyer le devis :

Nom :

Prénom :

N° de rue / rue :

Code postal :

Ville :

Nota : dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre :

Qualité :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

B- RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

✓ Nature de (des) branchement(s) à réaliser :

Il est très important de nous préciser si les raccordements concernent :

- le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement collectif (*cocher les 2 cases*)
- le réseau d'eau potable (*cocher la case « eau potable » uniquement*)
- le réseau d'assainissement collectif (**uniquement pour les communes de Camps sur l'Isle, Gours, Porchères, St Antoine sur l'Isle, Puynormand, Petit Palais et Cornemps et St Médard de Guizières**) (*cocher la case « assainissement collectif » uniquement*)

et de nous indiquer pour chaque raccordement le nombre de branchements souhaités.

Eau Potable (nombre de branchements :))

Assainissement Collectif (nombre de raccordements :))

C- ELEMENTS CONCERNANT LES BRANCHEMENTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

✓ **Votre projet concerne :**

une maison particulière

un immeuble :

Nombre d'appartements :.....

Nombre d'équipements sanitaires par appartement :

une activité agricole :

De type :

Débit souhaité :

un établissement artisanal ou industriel

De type :

Débit souhaité :

la défense incendie d'un établissement
artisanal ou industriel

De type :

Débit souhaité :

(L'attestation du SDIS devra être ajoutée au dossier de demande de branchement)

✓ **Mise en service immédiate de votre branchement après la fin des travaux :**

oui

non, préciser la date :

D- BRANCHEMENTS EN EAU POTABLE

✓ **Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :**

une piscine

un arrosage automatique d'un débit de :

Autres précisions complémentaires :

✓ **La construction est-elle en limite de domaine public ?**

oui

non (indiquer la distance par rapport à la voie publique) :

Nota : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

le regard de comptage est à votre charge

le regard de comptage est à la charge du lotisseur

E- BRANCHEMENTS EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(uniquement pour les communes de Camps sur l'Isle, Gours, Porchères, St Antoine sur l'Isle, Puynormand, Petit Palais et Cornempes et St Médard de Guizières)

✓ **Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :**

un sous-sol

Autres précisions complémentaires :

✓ **D'autre part, veuillez nous indiquer la profondeur de sortie de votre branchement d'eaux usées par rapport au terrain naturel (sol fini) en limite de votre propriété. Ces renseignements vous seront fournis par l'entreprise qui réalisera vos travaux en domaine privé et nous permettra d'étudier la faisabilité de votre raccordement au réseau d'assainissement collectif.**

Profondeur :

Nota : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

le tabouret de raccordement à l'assainissement collectif est à votre charge

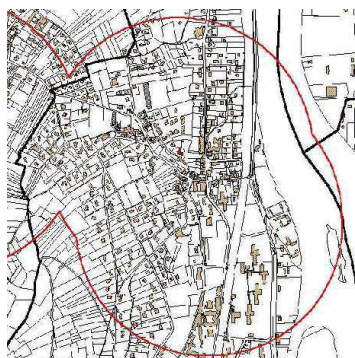
le tabouret de raccordement à l'assainissement collectif est à la charge du lotisseur

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

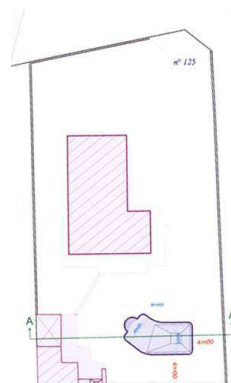
Afin de nous permettre de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune ou le Conseil Général et établir votre devis, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

- photocopie de l'arrêté du permis de construire (ou arrêté de lotir)
- plan de situation dans la commune
- plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du compteur d'eau et/ou du tabouret de raccordement à l'assainissement collectif (à baliser également par vos soins sur le terrain).
- attestation du SDIS pour les projets de défense incendie en domaine privé

Exemple d'un plan de situation :



Exemple d'un plan de masse :



ATTESTATION à compléter pour pouvoir bénéficier de la TVA à 10 % sur les travaux :

« travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation, achevés depuis plus de 2 ans »

Dispositions d'application de la TVA à taux réduit

Je soussigné(e) M.
Domicilié(e) à

Atteste que le local dont je suis propriétaire, locataire, usufruitier (*raier les mentions inutiles*)

- est situé à
- est achevé depuis plus de 2 ans
- est à usage d'habitation pour plus de 50 % de sa superficie

Date
Signature